

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Envoyé en préfecture le 30/07/2026
Reçu en préfecture le 30/07/2026
Publié le 30 JUL. 2026
ID : 079-217901503-20260730-2026831846-DE



DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LIMALONGES

Réunion du 27 juillet 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 juillet 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de votants : 13

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept juillet à 20 H 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqués se sont réunis en séance publique dans la salle de la mairie, sous la Présidence de Madame Nadia Bouyer, maire

Présents : Mesdames et Messieurs : Bouyer Nadia, Stoffel Claude, Lohues Cathy, Guillaud Philippe, Deschamps Valérie, Le Tual Fabien, Cluseau Guillaume, Nicolas Xavier, Deschamps Anthony, Bonnisseau Denis, Bonnisseau Milica, Ligeard Isabelle

Absents excusés : Nepoux Alexandra (pouvoir donné à Nadia Bouyer) Saulnier Marion, Bechet Emmanuelle

Absents :

Secrétaire de séance : Cathy Lohues

🚒 **Objet : Désignation d'un correspondant incendie – sécurité civile**

2026/831-846

Le Correspondant Incendie et Secours (CorrIS) est désigné par le maire, parmi les élus ou les agents municipaux, afin d'assurer le lien privilégié entre la commune et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Ses principales missions sont les suivantes :

- Assurer la liaison entre la mairie et le SDIS : il facilite les échanges d'informations et la coordination entre la commune et les services d'incendie et de secours.
- Accompagner le maire dans la prévention des risques : il contribue à la préparation des actions de prévention, participe à la sensibilisation de la population et accompagne la commune dans le développement de la culture du risque.
- Suivre les questions techniques liées à la sécurité civile : il veille notamment au suivi de la défense extérieure contre l'incendie (DECI), en s'assurant de l'accessibilité et du bon référencement des points d'eau incendie, et participe au suivi des dossiers de sécurité civile de la commune.

Le CorrIS constitue ainsi un interlocuteur privilégié pour renforcer la préparation de la commune face aux risques et améliorer la coopération avec le SDIS.

Envoyé en préfecture le 30/07/2026

Reçu en préfecture le 30/07/2026

Publié le

30 JUL. 2026

ID : 079-217901503-20260730-2026831846-DE

Madame le maire propose Monsieur Philippe Guillaud. Le conseil favorable à l'unanimité.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Cathy Lohues
Secrétaire de séance



Nadia Bouyer
Maire

